

tarifs-2017, le 15 avril 2017

Grille des tarifs applicables au 1er mai 2017

1 Grilles de tarif

Les règles générales de choix de la grille tarifaire applicable sont les suivantes :

Petite association est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales sans but lucratif dont le chiffre d'affaire annuel est de moins de 20.000 euros;

Association est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales sans but lucratif dont le chiffre d'affaire annuel est de 20.000 euros ou plus;

Entreprise est le tarif appliqué, a priori, aux personnes morales ayant un but lucratif.

La décision de l'association Gitoyen concernant la grille de tarif applicable à un client donné est indiquée par Gitoyen dans le contrat de ce client.

2 Description des tarifs

Ressource indépendante - PI est l'attribution d'une ressource indépendante de type PI auprès du RIPE par le biais de Gitoyen;

Ressource - AS/PA est l'attribution d'une ressource de type AS de type PA auprès du RIPE par le biais de Gitoyen;

Hébergement d'unité est l'hébergement d'un serveur 1U au sein de l'infrastructure de Gitoyen;

Interconnexion comprend l'accès à l'infrastructure réseau de Gitoyen. Cela comprend l'utilisation d'un ou plusieurs ports réseaux, d'un ou plusieurs vlan etc.;

Transit est le coût de Gitoyen en tant que transitaire vers le reste de l'Internet.

3 Tarifs applicables

Tous les tarifs sont exprimés en €HT.

70,00 €	100,00€
100.00.0	
120,00 €	170,00 €
55,00 €	100,00€
95,00 €	130,00€
60,00€	90,00€
0,00€	0,00€
21,00 €	25,00 €
12,00 €	15,00 €
6,50 €	6,50 €
4,00 €	4,00€
	$95,00 \in$ $60,00 \in$ $0,00 \in$ $21,00 \in$ $12,00 \in$ $6,50 \in$

Les prix du Mb/s sont augmentés de $4,00 \in HT$ pour les clients qui ne sont pas adhérents de Gitoyen.

4 Exemple d'utilisation des tarifs

4.1 Avoir des adresses IP

Une structure ayant besoin des d'adresses IP peut demander à Gitoyen une ou plusieurs allocations. Typiquement, cette structure aura besoin d'un AS, d'un prefix IPv4 et d'un prefix IPv6.

Cela représente alors 3 ressources AS / PA. Pour une petite assocation, il faudra débourser $3 \times 35 \in HT$ par an plus $15 \in HT$ par an pour l'adhésion.

4.2 Transit et Hébergement d'un ISP

Une petite association ayant besoin de 10 Mb/s au 95 per centile de transit ainsi qu'héberger 1 serveur (1U) aura à payer :

- l'adhésion à gitoyen : $15 \in HT$ par an;
- le coût d'interconnexion : 30 € HT par mois;
- 4 Mb/s de Transit A : 26 € HT par mois;
- 5 Mb/s de Transit B : 32,5 € HT par mois;
- 1 unité d'hébergement : 65 € HT par mois.

Ce représente donc environ 155 € HT par mois.